

Theratechnologies annonce ses résultats financiers pour le premier trimestre de 2015

Avril 14, 2015

MONTRÉAL, QUÉBEC--(Marketwired - 14 avril 2015) - Theratechnologies inc. (Theratechnologies) (TSX:TH) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le premier trimestre terminé le 28 février 2015.

Faits saillants du premier trimestre de 2015

- Ventes nettes de 4 567 000 \$ correspondant à une croissance d'un trimestre à l'autre de 72 %
- Perte nette de 914 000 \$, ou 0,01 \$ par action
- Flux de trésorerie positifs provenant des activités opérationnelles de 720 000 \$
- Liquidités de 3 965 000 \$

« Comme les résultats du premier trimestre le démontrent, Theratechnologies exécute bien son plan d'affaires. Les fondamentaux pointent tous dans la bonne direction et nous rapprochent du point de rentabilité au premier trimestre. La croissance des ventes aux États-Unis conjuguée à l'approbation de la présentation de la fiole de 1 mg au Canada et à l'entente de distribution en Europe favorisera notre essor au cours des prochains trimestres », a déclaré Luc Tanguay, président et chef de la direction de la Société.

Résultats financiers au premier trimestre

Les résultats financiers présentés dans ce communiqué de presse sont extraits du rapport de gestion et des états financiers consolidés non audités de la Société, pour la période terminée le 30 novembre 2014, qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Le rapport de gestion pour le premier trimestre terminé le 28 février 2015 et les états financiers consolidés non audités sont disponibles sur les sites www.theratech.com et www.sedar.com. Sauf indication contraire, tous les montants du présent communiqué de presse sont en dollars canadiens et tous les termes en majuscules ont le sens qui leur est attribué dans le rapport de gestion de la Société. Aux fins de la présente, *EGRIFTA^{MC}* réfère à la tésamoréline pour la réduction de l'excès de graisse abdominale chez les patients infectés par le VIH et atteints de lipodystrophie. *EGRIFTA^{MC}* est notre marque de commerce.

La récupération de nos droits de commercialisation aux États-Unis de *EGRIFTA^{MC}* en 2014 a eu un impact important sur nos activités et sur les éléments principaux de notre information financière, diminuant la pertinence des comparaisons de rendement d'un exercice à l'autre pour évaluer la Société. Comme indiqué ci-dessous, les résultats et les frais liés aux ventes et au développement des marchés constituent les mesures comptables les plus touchés par ce changement.

Les revenus de l'exercice 2015 sont essentiellement constitués des ventes nettes d'*EGRIFTA^{MC}* faites à RxCrossroads, le distributeur exclusif aux États-Unis. Ces ventes nettes affichent un prix beaucoup plus élevé que les ventes d'*EGRIFTA^{MC}* faites à EMD Serono aux fins de revente en 2014. De plus, les revenus de 2014 comportaient deux éléments additionnels désormais absents, à savoir les services de recherche, qui comprenaient l'amortissement du paiement initial reçu d'EMD Serono, et les redevances versées pour les ventes d'*EGRIFTA^{MC}*.

Les **revenus** consolidés pour le trimestre se terminant le 28 février 2015 se sont chiffrés à 4 571 000 \$, comparativement à 1 672 000 \$ pour la période correspondante de 2014.

Les revenus tirés des ventes nettes se sont établis à 4 567 000 \$ pour le trimestre clos le 28 février 2015, contre 675 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2014. Cette importante augmentation est principalement due aux changements apportés au modèle d'affaires de la Société, comme il est expliqué ci-dessus.

Au cours du trimestre se terminant le 28 février 2015, les revenus liés à l'amortissement du paiement initial reçu à la conclusion de l'entente avec EMD ont été nuls, contre 320 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2014. Avec la clôture de la convention de résiliation de licence avec EMD Serono le 1^{er} mai 2014, la totalité du solde non amorti du paiement initial a été reconnue à titre de revenu au deuxième trimestre de 2014.

Les redevances se sont établies à 677 000 \$ pour le trimestre prenant fin le 28 février 2014 et ont été tirées presque totalement des ventes d'*EGRIFTA^{MC}* par EMD Serono.

Le **coût des ventes** s'est établi à 641 000 \$ pour la période de trois mois prenant fin le 28 février 2015, contre 1 625 000 \$ pour la même période de l'exercice 2014. Le coût des ventes comprend les coûts attribués aux produits vendus et les autres coûts de production non affectés. Les coûts attribués aux produits vendus en 2014 ont totalisé 600 000 \$ et les coûts de production non affectés se sont établis à 1 025 000 \$, essentiellement dus aux réductions de valeur des stocks liés aux enjeux de fabrication. Il n'y a eu aucun coût de production non affecté en 2015.

Les **frais de recherche et de développement (R et D)** ont totalisé 1 120 000 \$ pour le trimestre terminé le 28 février 2015, contre 1 296 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2014. Les frais de R et D sont principalement constitués des coûts des deux essais cliniques de phase IV en cours, tel que requis par la *Food and Drug Administration* des États-Unis en lien avec l'homologation d'*EGRIFTA^{MC}*. Le premier essai est une étude à long terme d'innocuité par observation ou étude par observation et la deuxième étude consiste à évaluer si *EGRIFTA^{MC}* augmente l'incidence ou la progression de la rétinopathie diabétique chez les patients diabétiques infectés par le virus de l'immunodéficience humaine atteints de lipodystrophie et de l'excès de tissu adipeux abdominal, ou étude sur la rétinopathie. Les coûts associés à l'étude par observation ont totalisé 309 000 \$ pour le trimestre terminé le 28 février 2015, contre 200 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2014 au cours de laquelle 50 % des coûts de l'étude avaient été payés par EMD Serono. Les coûts associés à l'étude de rétinopathie se sont élevés à 357 000 \$ pour la période de trois mois prenant fin le 28 février 2015, contre 670 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2014.

Les frais de **ventes et de développement de marchés** se sont chiffrés à 2 516 000 \$ pour la période de trois mois se terminant le 28 février 2015, contre 1 379 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2014. Il y a eu une augmentation importante des activités de ventes et de développement des marchés liées à la récupération de nos droits de commercialisation d'*EGRIFTA*^{MC} sur le marché des États-Unis. De plus, les frais de vente et de développement des marchés comprennent maintenant l'amortissement de la valeur des actifs incorporels établi pour les droits de commercialisation d'*EGRIFTA*^{MC}. Ces frais d'amortissement se sont élevés à 455 000 \$ pour le trimestre prenant fin le 28 février 2015. Au cours de la période de l'exercice précédent, les frais de vente et de développement des marchés étaient principalement liés au renforcement de l'organisation et à des initiatives de marketing en prévision du rapatriement des droits de commercialisation d'*EGRIFTA*^{MC}.

Les **frais généraux et administratifs** ont totalisé 1 020 000 \$ pour le trimestre prenant fin le 28 février 2015, légèrement à la hausse comparativement à 970 000 \$ pour la même période de l'exercice 2014.

Les **produits financiers** pour le trimestre terminé le 28 février 2015 ont atteint 258 000 \$, contre 105 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2014. Les produits d'intérêts ont diminué en raison de la diminution progressive de la taille du portefeuille parce que les placements sont liquidés pour financer les activités. Les produits financiers pour le trimestre terminé le 28 février 2015 incluent un gain de 188 000 \$ pour la renégociation de l'obligation à long terme (voir « flux de trésorerie » ci-dessous).

Les **charges financières** se chiffraient à 436 000 \$ pour le trimestre prenant fin le 28 février 2015, en comparaison de 33 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2013. Les charges financières pour les trois mois terminés le 28 février 2015 comprennent les charges de désactualisation de 574 000 \$ au titre de l'obligation à long terme due à EMD Serono en vertu des conditions de la convention de résiliation de licence d'EMD Serono.

Compte tenu des variations des revenus et des charges dont il est question ci-dessus, nous avons inscrit une **perte nette** de 914 000 \$, ou 0,01 \$ par action, pour le trimestre prenant fin le 28 février 2015, en comparaison d'une perte nette de 3 534 000 \$, ou 0,06 \$ par action, pour la période correspondante de l'exercice 2014.

Pour le trimestre prenant fin le 28 février 2015, les activités opérationnelles ont généré un **flux de trésorerie** positif de 720 000 \$, une amélioration importante par rapport à la période correspondante de 2014 où les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles se chiffraient à un montant négatif de 2 305 000 \$.

Au 28 février 2015, les **liquidités**, comprenant la trésorerie et les obligations, se sont établies à 3 965 000 \$, en hausse par rapport à 3 178 000 \$ au 30 novembre 2014.

Le 31 décembre 2013, la Société a conclu la convention de résiliation de licence d'EMD Serono afin de récupérer les droits de commercialisation d'*EGRIFTA*^{MC} aux États-Unis. La clôture de la transaction a eu lieu le 1^{er} mai 2014. Les activités de la Société ont considérablement changé à l'issue de la réalisation de cette transaction, ce qui pourrait avoir un impact sur le profil de risques de ses flux de trésorerie et ses engagements contractuels, notamment l'obligation à long terme en ce qui touche les frais de résiliation anticipée.

Au premier trimestre de l'exercice 2015, la Société a restructuré le montant et les modalités de paiement pour le paiement initial de l'obligation à long terme qui était dû le 1^{er} mai 2015. Selon les nouvelles modalités, le premier paiement se chiffrera à 4 167 808 \$ US (précédemment 4 000 000 \$ US) et sera payé en trois versements inégaux comme suit : 500 000 \$ US, le 1^{er} mai 2015; 1 550 548 \$ US, le 31 août 2015; et 2 117 260 \$ US le 30 novembre 2015. Les autres paiements annuels sont demeurés inchangés et sont dus le 1^{er} mai de chaque année à compter du 1 mai 2016 jusqu'au 1^{er} mai 2019, ce qui porte le total des frais de résiliation anticipée à 20 168 000 \$ US (voir la note 8 des états financiers consolidés intérimaires).

Depuis le rapatriement d'*EGRIFTA*^{MC} le 1^{er} mai 2014, la capacité de la Société à générer des revenus est uniquement basée sur la commercialisation d'*EGRIFTA*^{MC} aux États-Unis. La Société estime qu'elle sera en mesure de financer adéquatement ses activités et répondre à ses besoins de trésorerie au cours des douze prochains mois. Toutefois, à l'avenir cette détermination pourrait être touchée si elle fait face à un important manque à gagner des produits futurs prévus.

Précisions sur la conférence téléphonique

Une conférence téléphonique aura lieu le même jour à 8 h 30 (HAE) pour discuter des résultats. L'appel sera animé par Luc Tanguay, président et chef de la direction. Les analystes financiers seront invités à poser des questions lors de la conférence téléphonique. Les membres des médias et autres personnes intéressées sont invités à la conférence à titre d'auditeurs uniquement.

Pour accéder à la conférence téléphonique, veuillez composer le 1-877-223-4471 (Amérique du Nord) ou le 1-647-788-4922 (international). L'appel sera également accessible via une webdiffusion au :

<http://www.gowebcasting.com/6403>. L'enregistrement audio de cette conférence sera disponible deux heures après la conférence téléphonique et jusqu'au 5 mai 2015 au 1-800-585-8367 (Amérique du Nord) ou au 1-416-621-4642 (international), code d'accès : 14 269 154.

À propos de Theratechnologies

Theratechnologies (TSX:TH) est une société pharmaceutique spécialisée dans le traitement de besoins médicaux non encore satisfaits dans le domaine des désordres métaboliques en vue de promouvoir un vieillissement en bonne santé et une qualité de vie améliorée. D'autres renseignements sur Theratechnologies sont disponibles sur son site web à l'adresse www.theratech.com et sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Information prospective

Ce communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs et de l'information prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens de la législation en valeurs mobilières en vigueur. Ces énoncés prospectifs reposent sur les opinions et les hypothèses de la direction ou sur l'information disponible à la date où ils sont formulés et se reconnaissent à l'emploi de mots tels que « peut », « va », « pourrait », « voudrait », « devrait », « perspectives », « croit », « planifie », « envisage », « prévoit », « s'attend » et « estime » ou la forme négative de ces termes ou des variations de ceux-ci. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué renferment notamment de l'information portant sur le succès commercial d'*EGRIFTA*^{MC} aux États-Unis, ainsi que sur le lancement de la commercialisation d'*EGRIFTA*^{MC} au Canada et en Europe.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses et incluent, notamment, le fait que nos efforts de commercialisation aux États-Unis se traduiront par une augmentation du bassin de patients pour *EGRIFTA*^{MC}, augmentant ainsi nos ventes, nos revenus et nous permettant d'atteindre des revenus positifs, le fait que nous aurons un approvisionnement continu en *EGRIFTA*^{MC}, le fait que la *Food and Drug Administration* des États-Unis n'émettra pas quelque ordonnance ou décision ayant pour effet de suspendre la commercialisation de *EGRIFTA*^{MC} aux États-Unis, le fait que toutes nos structures seront en place pour lancer *EGRIFTA*^{MC} au Canada et le fait que nos relations avec nos partenaires commerciaux et fournisseurs seront exempts de différends.

Les énoncés prospectifs sont assujettis à un ensemble de risques et incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et susceptibles d'entraîner un écart considérable entre les résultats réels et ceux qui sont exprimés, expressément ou implicitement, dans lesdits énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, le risque que les ventes d'*EGRIFTA*^{MC} aux États-Unis décroissent, que nous soyons incapables de soutenir un approvisionnement continu en *EGRIFTA*^{MC} aux États-Unis, au Canada et à notre partenaire commercial en Europe en raison d'une croissance des ventes ou en raison de problèmes de fabrication résultant en une réduction totale de nos inventaires, qu'*EGRIFTA*^{MC} fasse l'objet d'un rappel, que nous encourions des délais dans la mise en place de la structure pour commercialiser *EGRIFTA*^{MC} au Canada et le risque que nos dépenses d'exploitation augmentent de façon défavorable dues à des événements imprévus.

Nous invitons les investisseurs éventuels à consulter la rubrique « Risk Factors » de notre notice annuelle datée du 25 février 2015 disponible sur le site SEDAR au www.sedar.com. Le lecteur est prié d'examiner ces risques et incertitudes attentivement et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ils ne sont valables qu'à la date de ce communiqué de presse et traduisent les attentes de Theratechnologies à cette date.

Nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser l'information contenue dans ce communiqué de presse, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, de nouveaux événements ou circonstances ou de tout autres choses, sauf si les lois en vigueur l'exigent.

Renseignements:

Denis Boucher
514-913-1957